

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS371/6
18 mars 2010

(10-1455)

Original: anglais

THAÏLANDE – MESURES DOUANIÈRES ET FISCALES VISANT LES CIGARETTES EN PROVENANCE DES PHILIPPINES

Communication du Président du Groupe spécial

La communication ci-après, datée du 17 mars 2010 et adressée au Président de l'Organe de règlement des différends (ORD), est distribuée conformément à l'article 12:9 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Le Groupe spécial saisi de la question *Thaïlande – Mesures douanières et fiscales visant les cigarettes en provenance des Philippines* (WT/DS371) a indiqué dans sa communication à l'ORD datée du 3 septembre 2009 (WT/DS371/5) qu'il comptait remettre son rapport final aux parties au différend en mars 2010. Toutefois, en raison des retards dans la procédure causés par les questions administratives en jeu et la complexité du différend, il compte maintenant remettre son rapport final aux parties en juin 2010.
